



Demande d'un droit de visite sur mon fils

Par **nathalie**, le **30/05/2008** à **13:08**

bonjour,
je n'ai plus aucun contact avec ma famille maternelle
j'ai deux enfants que j'ai également coupés de cette famille pour des raisons personnelles
aujourd'hui je reçois une convocation chez un avocat de cette famille entre autre une tante a
moi qui est marraine de mon fils et de son arriere grand mere qui reclame a corps et a cris un
droit de visite pour mon fils
quels sont leurs droits exactement ? puis je refuser ce contact avec ces personnes ?
on t'il le droit de jouer sur le fait que j'ai ete soignée en services psychiatrique il y a de ca 6
ans pour depression pour aller contre moi ?
d'avance merci beaucoup de votre aide

Par **novice43**, le **01/06/2008** à **16:25**

bonjour,

Lisez ce qui suit :

<http://www.pratique.fr/vieprat/fam/viefam/daf3708.htm>

cordialement,